



C'est souvent avec impuissance que les pompiers assistent à la destruction de propriétés par le feu. Plus de prudence pourrait sauver bien de l'argent. Le Soleil, Roland Marcoux

Le policier Laporte démissionne

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH - Dans une lettre adressée au directeur André Trudel du corps de police de Charny, le policier Roger Laporte a remis sa démission pour cause de maladie.

Tel que suggéré par la Commission de police de Québec, en rapport avec l'enquête sur l'administration du corps de police de Charny et sur la conduite de ses membres, et publié en partie dans LE SOLEIL du vendredi 13 août dernier, la démission du policier Roger Laporte n'est que le début d'un ménage au sein du corps policier de Charny.

On rappelle que sur les 37 recommandations que la Commission de

police de Québec a fait parvenir au solliciteur général du Québec, le conseil municipal de Charny a décidé hier soir, d'autoriser l'engagement d'un nouveau constable.

Quoique la Commission de police de Québec ait adressé un avertissement formel à tous les membres du corps policier de Charny, le cas du policier Roger Laporte est celui qui a retenu le plus l'attention des commissaires, l'automne dernier, au cours des 20 séances publiques que la commission a tenues.

Désireux de s'en tenir aux recommandations faites par la Commission de police de Québec, le conseil municipal de Charny a décidé hier soir, d'autoriser l'engagement d'un nouveau constable.

Charny: la sortie d'autoroute crée de la houle

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH - Le conseil municipal de la ville de Charny, retardé à faire connaître sa décision en ce qui concerne la fermeture de la sortie de l'autoroute 73, sur la rue des Ecoles et la 9ième rue nord.

C'est le principal point qui fut discuté hier soir, à une réunion "houleuse" du conseil municipal de la ville de Charny, présidée par le maire Herman Couture, et auquel assistaient quelque 75 citoyens venus appuyer pour la plupart, le comité "Accès Autoroute Beauce" qui depuis plus de six mois bataille pour que cette sortie de l'autoroute 73 soit définitivement fermée par une clôture.

Quoique déçu de la prise de position des dirigeants municipaux de Charny, qui dès aujourd'hui rencontrent les autorités du ministère des Transports, pour discuter de la possi-

bilité d'un nouvel accès à l'autoroute 73, le comité "Accès Autoroute Beauce" n'entend pas abandonner la lutte et par l'entremise de la présidente Mme Marielle Rochon, ne s'est pas gêné pour faire savoir au maire Couture et aux conseillers Georges Lapiere et Simon Lacroix, "qu'on n'avait plus confiance en eux", même si ceux-ci laissent entendre qu'ils voulaient le bien de la population et des enfants de Charny.

Dans ses remarques le conseiller Simon Lacroix adit qu'il ne serait pas avantageux pour la ville de Charny, de prendre dès ce soir une position drastique pour ce qui regarde l'accès à l'autoroute 73 sur le territoire de Charny.

"Qu'on nous laisse dit-il, rencontrer les autorités du ministère des Transports et soyez assurés que par la suite on verra à solutionner le problème pour qu'une sortie d'autoroute ne soit pas un danger majeur et indiscutable pour les enfants de Charny", a ajouté le conseiller Lacroix.

D'après les représentants du comité "Accès Autoroute Beauce" les intérêts financiers et commerciaux ne doivent pas primer sur la sécurité des enfants, car il sera facile pour la population de Charny de pouvoir accéder à l'autoroute 73, par le rang Beaulieu lors de son ouverture et, par la suite, emprunter le boulevard des Chutes.

Pour sa part, M. Paul Thériault, un ardent supporter du comité "Accès Autoroute Beauce" ne s'est pas gêné pour faire savoir aux dirigeants municipaux de la ville de Charny, "qu'il trouve étrange que les parents doivent négocier la vie de leurs enfants."

Les causes humaines, a l'origine de 20% des incendies, à Québec

par Louis TANGUAY

Les statistiques du service des incendies de Québec démontrent, selon le maire Gilles Lamontagne, que, même avec un programme intense de prévention, il faudra obtenir une plus grande collaboration des citoyens.

En effet, les causes humaines comptent pour presque 20 pour cent de toutes les origines d'incendies, qui ont eu lieu à Québec, en 1975.

Les causes techniques sont responsables de 30 pour cent des sinistres et les causes criminelles représentent 12 pour cent du total.

Mais parmi les incendies causés par une erreur ou une négligence

humaine, il est particulièrement significatif de trouver dans une proportion à peu près égale, 40 pour cent chacune, imprudence des fumeurs au lit et la négligence de personnes ayant laissé des aliments sur une cuisinière sans surveillance.

C'est à des causes de ce type, de dire M. Lamontagne qu'il faut s'attaquer par une sensibilisation de la population.

Par ailleurs, le rapport annuel du service de protection contre l'incendie de la ville de Québec pour 1975, déposé hier au conseil municipal, fait état d'une diminution importante de la valeur des

biens détruits au cours de cette année, (\$3,628,230) comparativement à 1974 (\$4,828,024).

Aux chapitres de la prévention et de l'extinction, on dénombre 16,900 inspections effectuées dans des domiciles, la participation des pompiers à 40,000 heures d'entraînement et l'acquisition de matériel nouveau pour une valeur de \$380,000.

Négociations

Commentant, par ailleurs les négociations actuellement en cours entre la ville et le syndicat de ses 400 pompiers, M. Lamontagne a affirmé qu'il ne prévoit pas de grande difficulté au renouvelle-

ment de leur contrat collectif échu le 1er mai.

"S'il y a un lien historique entre l'évolution de leur traitement et celui des pompiers de Montréal, dit-il, je pense qu'il faut le maintenir".

Par ailleurs, au terme de l'assemblée du conseil municipal, M. Lamontagne a laissé entendre que les négociations avec les cols blancs sont sur le point d'aboutir et que les quelques points de détail encore à négocier seront peut-être réglés avant la prochaine assemblée du conseil qui pourrait bien être appelée à entériner un contrat définitif couvrant ces quelque 540 employés de bureau.

Charlesbourg est en campagne électorale

par Benoit ROUTHIER

La campagne électorale pour les élections municipales du 7 novembre a débuté hier soir, à Charlesbourg, alors que le maire actuel, M. Henri Casault, a annoncé son intention de défendre son poste actuel contre un éventuel adversaire.

Lors d'une conférence de presse qui a suivi l'assemblée du conseil, M. Casault a fait connaître l'équipe de 10 membres qu'il s'est choisie.

M. Casault, après avoir été conseiller de l'ancienne ville de Charlesbourg de 1960 à 1968, a atteint le poste de maire. Puis, à la fin de janvier 1974, il démissionna pour se présenter candidat du Parti progressiste-conservateur aux élections fédérales dans le comté de Charlesbourg. Son adversaire libéral l'a battu.

Le conseiller Jean-Claude Thibault l'avait remplacé à la mairie. Ce dernier devait démissionner à son tour de la mairie de Charlesbourg au mois de novembre dernier, à la veille de la fusion de Charlesbourg avec Charlesbourg-Est, Orsainville et Notre-Dame-des-Laurentides. C'est M. Casault que les conseillers ont décidé d'aller chercher pour remplacer M. Thibault.

L'équipe de M. Casault est loin d'être nouvelle. En fait, il s'agit dans

tous les cas, sauf un, d'hommes qui sont présentement conseillers. L'exception c'est M. Roméo Robichaud qui a toutefois été conseiller de la municipalité d'Orsainville jusqu'à la fusion soit le 31 décembre 1975. M. Robichaud est candidat dans le quartier du Jardin.

Les autres conseillers qui se portent candidats sont: MM. Jean-Marie Drolet, quartier Gros-Pin; Armand Desrosiers; quartier Jean-Talon; Jean-B. Roy, quartier Jean-Talon; Jean-A.



Henri CASAULT

Bégin, quartier des Jésuites; Jules Bernatchez, quartier des Jésuites; Roger Langlais, quartier du Jardin; René Bleau, quartier Laurentides et Marcel Paradis, quartier Bourg-Royal.

Les anciens maires de Notre-Dame-des-Laurentides et d'Orsainville, MM. Lawrence Pageau et Maurice Renaud, ne font pas partie de l'équipe de M. Casault. M. Renaud aurait dit son intention de ne pas revenir à la politique municipale après novembre, mais, comme M. Pageau, M. Casault ne l'a pas approché.

Il n'y a donc que M. Marcel Paradis à être de l'équipe et qui était maire avant la fusion.

Le conseiller Jacques Roy, d'Orsainville, a été écarté au profit de M. Robichaud.

Le maire de Charlesbourg a précisé qu'aucun parti politique n'a été mêlé au choix de l'équipe, laquelle ne deviendra toutefois pas un parti politique municipal. "J'ai tout simplement voulu m'entourer de gens compétents, d'expérience et honnêtes", a dit M. Casault.

Pas d'adversaires en vue

Enfin, la campagne électorale est commencée, mais d'un côté seulement.

Car, malgré les rumeurs de toutes sortes, rien ne permet de dire à présent que l'équipe de M. Casault aura des adversaires.

Rappels qu'il a déjà été à l'état de rumeur que M. Lawrence Pageau se présente à la mairie contre M. Casault. Ce dernier et le conseiller Pageau n'étaient pas, on peut l'écrire, en très bons termes.

La rumeur a couru aussi que le député libéral du comté, M. André

Harvey, soit tenté de présenter une équipe contre celle de M. Casault.

Tout n'est que rumeur mais qui sait? C'est pourquoi M. Casault a pris les devants en montant une organisation électorale assez importante pour une municipalité.

Le programme de l'équipe Casault sera présenté plus tard.

Dépôt des offres patronales à Laval

A VENDRE EDIFICES A BUREAUX A LEVIS
Avis à tous grands bureaux, conviendrait pour pratique professionnelle et médicale. Téléphonez à nos amis à:
(418) 426-3024

CLÔTURES
• mailles de chaîne
• industrielles
• commerciales
CLÔTURES ORLÉANS LTÉE
849-2465

A VENDRE

EXCELLENTE OPPORTUNITÉ
Quartier Latin, près Hôtel-de-Ville de Québec, terrain avec propriété. Revenu brut \$125,000, hypothèque 8%. Comptant \$50,000.

FAUT VENDRE
Rue St-Jean, située près Hôtel Victoria, propriété de 2 locaux commerciaux disponibles à l'acheteur plus 4 logements.

Pour informations:
Rodrigue Blouin
667-3226 (rés.)
683-2103 (bur.)

MORIN & ASSOCIÉS COURTIÈRES INC.

Hurons québécois congédiés pour un "show", en Ontario

TORONTO (PC) - L'Ontario Science Centre a congédié huit Indiens Hurons du Québec après que ceux-ci se furent produits, samedi dernier, dans cet amphithéâtre.

Un porte-parole du Centre a affirmé que "le spectacle manquait de réalisme et que la version présentée par les Indiens était hollywoodienne".

Mme Janet Hume a précisé que ces Indiens étaient vêtus de costumes en vinyle, avaient les yeux maquillés et avaient teint leurs plumes de couleurs jaune et orange.

Ce groupe devait présenter un spectacle durant toute la semaine en compagnie de 20 autres Indiens du Québec, de l'Ontario et des Maritimes. Ce spectacle décrit la

vie et l'artisanat indiens. Mme Hume affirme que les autres Indiens participant aux représentations s'étaient eux-mêmes plaints de la qualité du spectacle des huit Hurons.

Ces derniers recevaient \$200 pour une présence quotidienne de 30 minutes. Ils devaient épocher \$1,600, en plus du remboursement de leurs dépenses, pour une semaine de spectacles.

L'Université Laval a déposé hier ses offres salariales pour une période de trois ans, soit du 1er juin 1975 à juin 1978, mais il semble dores et déjà que le syndicat des professeurs refusera ces offres.

Le SPUL, dans un communiqué, affirme que ces offres sont insatisfaisantes, notamment pour la première année, parce qu'elles sont inférieures à toutes les augmentations qui ont été versées dans toutes les autres universités du Québec, l'an dernier.

Pour cette première année du contrat, l'augmentation de la masse salariale serait de 26,43 pour cent, selon le communiqué patronal. Puis au 1er juin 1976, la hausse serait de 8 pour cent, et au 1er juin 1977, de 6 pour cent.

Crédit Foncier

Fondé en 1880
Actif supérieur à \$800 millions

Obligations de 5 ans

Minimum \$500

10 1/4%

Intérêts payés semi-annuellement, mensuellement (Minimum \$5000) ou composés et payés à échéance

10 1/2%

Intérêts payés annuellement

Québec: 1135, Chemin St-Louis
(418) 681-0277 (Mme L. Brulotte)
Frais vus acceptés
Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vernon, White Rock, Vancouver, Victoria

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Le conseil de Sept-Iles réglemente les frais de voyage

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Les comptes de dépenses et de frais de voyage des membres du conseil municipal et des directeurs de service de la ville de Sept-Iles devraient, désormais, être mieux contrôlés.

Plus de six mois après qu'une histoire de comptes de dépenses relative au dernier congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec ont provoqué des remous le conseil municipal a adopté hier, par 3 voix contre 2, certains règlements susceptibles d'exercer ce contrôle recherché.

Ainsi, un rapport de comptes de dépenses devra-t-il maintenant être supporté par au moins 80 pour cent de pièces justificatives; ceux qui voyageront avec leur véhicule pourront toucher l'équivalent du billet d'avion; et, tous les rapports devront être soumis dans les quinze jours suivant le voyage.

Bien que ces règlements locaux devraient s'inscrire à l'intérieur des normes du

code municipal du Québec, ils subiront l'examen du procureur de la ville pour une opinion juridique.

Le maire Jean-Marc Dion, favorable à cette formule, a insisté pour que ces directives soient appliquées avec jugement, bon sens, et dans un esprit de confiance mutuelle. "On ne veut pas une confession générale mais un rapport complet", a-t-il dit.

A la vingtaine de contribuables présents et à la presse, le maire Dion a demandé de ne pas faire une psychose autour de ce règlement, de ne pas amplifier outre mesure sur cela, et de laisser au temps et à l'usage le soin d'arranger les choses.

Le conseiller Arthur Lévesque, qui a dépensé \$1,000 et n'a fourni aucune pièce justificative lors du congrès d'octobre 75, s'est opposé au règlement. Il a rappelé que le juge Yvon Mercier l'avait libéré lors de l'enquête préliminaire du 19 mai dernier, "devant une absence totale de preuve".

On sait que trois conseillers, Ghislain Fournier, Clau-

de Saint-Pierre et Alban Blanchard font face à diverses accusations concernant cette

affaire et qu'ils subiront leur procès à l'automne. Ce congrès de l'UMQ a

coûté \$7,481.39 au trésor municipal, les édiles dépensant de \$481.70 à \$1,062.03 pour

assister à cette rencontre tenue à Québec. Une enquête a été instituée

au printemps sur des présumptions de fabrication et d'usage de faux documents

dans certains cas. Le tout se poursuit devant les tribunaux.

Pas question de troquer dette contre Centre Claude-Robillard

MONTREAL (PC) — Bien qu'elle soit envisagée sérieusement, l'utilisation du Centre Claude-Robillard par le gouvernement québécois pour en faire le siège social de l'Institut national des sports ne peut être qu'une solution partielle au refus de Montréal d'assumer sa quote-part de \$200 millions du déficit olympique. A cet égard, les négociations se poursuivent toujours entre Montréal et Québec.

C'est ce qu'a indiqué hier, le vice-président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, alors qu'il commentait une déclaration du conseiller municipal Nick Auf der Maur (RCM—Côte-des-Neiges) selon laquelle Montréal s'appête à troquer sa quote-part de \$200 millions contre le Centre Claude-Robillard, lequel deviendrait alors le siège social de l'Institut national des sports.

Pour M. Lamarre, il est impossible de troquer le Centre Claude-Robillard contre les \$200 millions que Québec

veut imposer à Montréal à titre de quote-part du déficit olympique, puisque ces installations sportives ne peuvent être évaluées tout au plus à \$60 millions, soit approximativement leur coût de construction.

Par contre, il ne nie pas les allégations du conseiller Auf der Maur. Refusant tout d'abord de livrer quelque commentaire que ce soit, il admet finalement avoir rencontré encore vendredi des représentants du gouvernement provincial pour discuter d'une utilisation éventuelle par Québec non seulement du Centre Claude-Robillard, mais également du bassin d'aviron de l'île Notre-Dame.

Votre succès,
ça s'annonce
dans Le
SOLEIL

4 Jours seulement

Les 18, 19, 20, 21 AOÛT

CHEZ Jonathan Simon

EPARGNEZ 25%

Sur toute notre
notre
marchandise

MANTEAUX DE CUIR VÉRITABLE, JAQUETTES ET VÊTEMENTS SPORT POUR HOMMES ET FEMMES. L'ACHETEUR AVERTI POURRA BÉNÉFICIER DE SPÉCIAUX VRAIMENT AVANTAGEUX.

JONATHAN SIMON

MAISON NEUVE A SAINTE-FOY
Profitez de l'occasion!
Nos prix sont fermes jusqu'au 15 août 1976.
INTERET de 11 1/2%
Condominium en rangée, 6 pièces sur 2 niveaux, foyer en briques, porte-potier ouvrant sur une terrasse, 1 1/2 salle de bains, vue sur les Laurentides.
Ouvert aux visiteurs samedi et dimanche de 2 à 5h. p.m. au 3,294, rue de la Paix.
Tél.: 653-2118 — 658-6943

Que diriez-vous du
Carre d'Agneau à la Provençale
Il est rôti à la broche, enrobé de mie de pain, d'ail haché et de fines herbes, accompagné d'une tomate provençale et de pommes noisette.
"Somptueusement Savoureux!"

Le Villeray
du Québec Hilton
Réservations
647-2411
Stationnement gratuit après 18 heures si vous stationnez vous-même à la Place Québec, entrée rue Saint-Joachim. Faites valider votre billet par le Maître d'Hôtel.

LE MAGASIN DE CUIR LE MIEUX RECONNU AU CANADA

Centre d'Achats Place Laurier,
2700, boul. Laurier,
Ste-Foy, Québec.

Centre d'Achats Ste-Foy,
2464, boul. Laurier,
Ste-Foy, Québec.

Remise en question de la route d'accès à Neuville

par Gérard ROCHETTE

NEUVILLE — Même si le nombre d'érables à couper n'est pas aussi important que révélé, les opinions sont passablement partagées dans les populations des localités de Neuville et Pointe-aux-Trembles, dans le comté de Portneuf, quant à la nécessité de construire une route d'accès nouvelle, entre l'autoroute 40 et la route 138 pour desservir ces deux municipalités.

Compte tenu d'une telle situation, le projet serait mis en veilleuse pour le moment, tandis que l'approbation donnée par le conseil de Pointe-aux-Trembles, au projet du ministère des Transports, pourrait être remise en question.

C'est ce qui ressort d'une assemblée publique d'information, tenue hier soir à la salle du conseil municipal de Neuville, laquelle avait été convoquée, non pas pour discuter du bien-fondé du projet qui avait été approuvé par le conseil municipal de Pointe-aux-Trembles, mais pour apporter des démentis aux avancés faits quant à la perte d'un nombre important d'érables dans la rue du même nom.

Au départ, MM. Paul-Henri Durand et Jean-Luc Simard, du ministère des Transports, ont formellement démenti, plan à l'appui, que le projet du ministère détruisait la rue des Erables et le village de Neuville avec la coupeure d'un nombre important d'érables, dont plusieurs sont centenaires. "Nous sommes souvent contestés à tort ou à raison, mais cette fois-ci, nous le sommes à tort, a déclaré M. Simard. Il existe véritablement une possibilité de couper quatre érables au maximum et nous espérons même être en mesure d'en sauver trois de ceux-ci. Donc présentement nous sommes assurés de couper un seul érable, dont l'état d'ailleurs est passablement avancé, a conclu M. Simard.

Surprise
A la suite de cette mise au point, les deux représentants du ministère eurent à faire face à leur grande surprise à un barrage de questions quant au bien-fondé du projet de construction d'une nouvelle route d'accès et de sa nécessité.

Il faut préciser au départ que le ministère vise à relier la route 138 avec l'autoroute 40, afin d'éviter une affluence de circulation sur la rue des Erables dans le village de Neuville et éliminer également le trafic lourd. La construction d'une telle route actuelle, dite "route de gravelle" reliant la rue des Erables à l'autoroute 40.

Pour le ministère des Transports, il est important que la route 138 et l'autoroute 40 soient reliées à la hauteur de Neuville, alors que des projections sur la circulation prévoient une affluence importante dans les années futures. C'est devant l'impossibilité de prolonger la route de gravelle actuelle jusqu'à la route 138, à cause de problèmes techniques, que le ministère se voit dans l'obligation de construire une nouvelle voie d'accès quelque 2.500 pieds plus à l'est dans la paroisse de Pointe-aux-Trembles.

Alors que cette dernière voie pourrait servir pour la circulation sur la 138, ainsi que pour les citoyens des localités de Neuville et Pointe-aux-Trembles, la route de gravelle serait maintenue et améliorée au cours des années pour assurer un meilleur accès de la circulation locale.

Il faut mentionner que le ministère des Transports, tout en entrant dans ses politiques de relier les autoroutes avec les routes provinciales, s'est rendu par la même occasion aux désirs exprimés par le conseil du village de Neuville de relier la route 138 avec l'autoroute 40 pour éliminer le trafic lourd dans le village.

Méli-mélo
C'est en présence de membres des deux conseils municipaux, d'une cinquantaine de citoyens, en majorité de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, que les discussions eurent lieu parfois dans un méli-mélo indescriptible.

Selon des commentaires exprimés, la route projetée ne serait d'aucune utilité pour les citoyens du village de Neuville dû à la circulation et à son embranchement avec l'autoroute.

"On veut faire de Neuville un village pas comme les autres et ce n'est pas en le recouvrant de béton que ce but sera atteint a lancé un citoyen, pendant qu'un autre laissait planer la possibilité de patronage, alors qu'à son avis des pressions auraient pu être faites auprès du

ministère pour la construction d'une nouvelle route, afin de permettre à certains citoyens de vendre des terrains pour un développement futur".

Il va sans dire que cette dernière affirmation fut catégoriquement démentie par les représentants du ministère qui ont laissé entendre que si les citoyens ne veulent

pas une voie d'accès reliant la 138 et l'autoroute 40, le ministère pourrait éventuellement abandonner son projet et laisser la route de gravelle actuelle assurer la

liaison, mais à partir seulement de la rue des Erables. Toutefois, à ce moment, toute la circulation serait centralisée à l'intérieur du village de Neuville.

Devant les opinions émises, le maire de Pointe-aux-Trembles, M. Robert Roberge, a fait part que l'approbation donnée par le conseil au projet du ministère pour

rait être éventuellement reconsidérée à une prochaine assemblée du conseil. Pour leur part, les représentants du ministère ont admis à l'issue de la réunion

que le projet serait mis en veilleuse, pour le moment, jusqu'à ce que le conseil municipal de Pointe-aux-Trembles donne de ses nouvelles.

MIRACLE MART Les indispensables à prix d'aubaines!


Rabais sur serviettes Ambassador

Débarbouillette 12" x 12" Ord. 1.19
Notre prix de vente **89** ch.

Débarbouillette 12" x 12" Ord. 1.99
Notre prix de vente **149** ch.

Serviette à main 15" x 25" Ord. 3.89
Notre prix de vente **269** ch.

Mélange 86% coton et 12% polyester très absorbant. Couleurs 5-modèles variées.



Rabais sur serviettes Rambling Rose

Serviette de bain 22" x 44" Ord. 3.89
Notre prix de vente **99** ch.

Serviette à mains 15" x 25" Ord. 1.69
Notre prix de vente **199** ch.

Serviette de bain 22" x 44" Ord. 3.99
Notre prix de vente **299** ch.

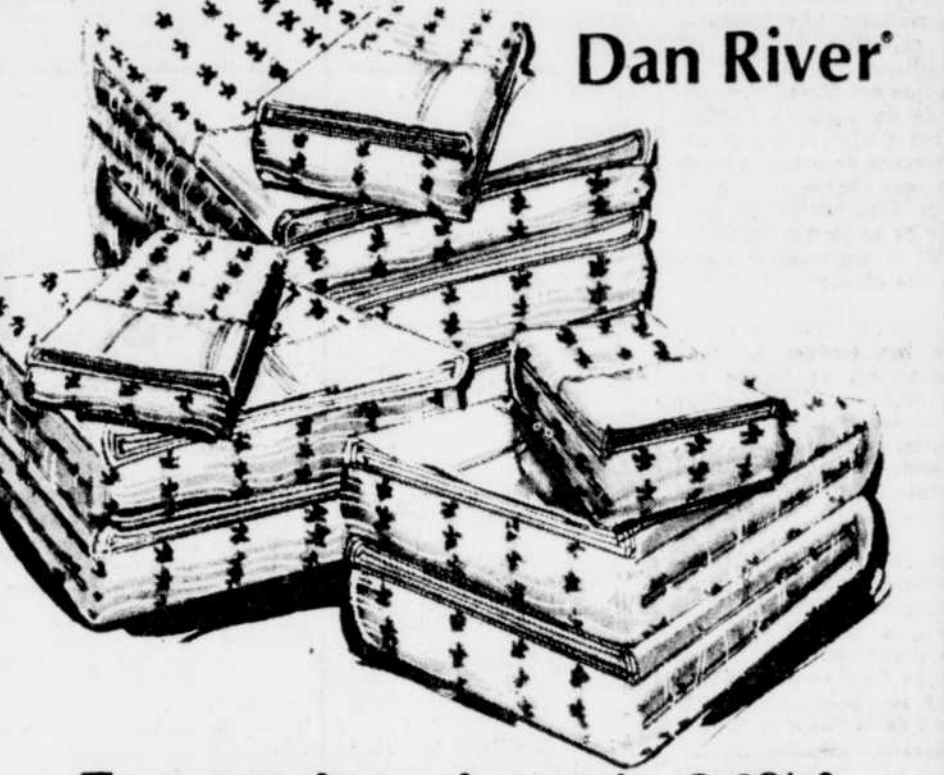
Coton ciselé avec joli motif de roses sur fond bleu, rose, jaune ou champagne.




TEXMADE

Dans l'mille!

Dan River



Economisez jusqu'à 34%!

Draps Truprest* sans repassage Dan River et Tex Made. 2 jolis imprimés.

Jumeau housse 39" x 75" Plat 66" x 100" Ord. 7.49 Dans l'mille	Double housse 54" x 75" Plat 81" x 100 Ord. 7.99 Dans l'mille	Taies 42" x 33" Ord. 4.29, 3.99 Dans l'mille
499 chacun	599 chacun	369 la paire

Draps "Chantilly" Dan River
Confection 50% coton et 50% polyester dans un joli motif de fleurs sur fond blanc et bordure blanche garnie de dentelle. Coins élastiques sur modèle housse. Brun, bleu, pêche.

Draps Truprest* Tex Made
Mélange 50% coton et 50% polyester de texture "seersucker" magnifique. Coins élastiques pour modèle housse. Bleu, melon ou brun.

Esmond

Rabais de 3.00!

Couvertures Bordeaux

72" x 90" Ord. 10.99
Notre prix de vente **799** chacune

Confection 97% acrylique et 3% nylon avec fini veloute permanent. Bordure 5" en nylon. Couleurs variées. 85" x 90" Ord. 12.99 **999** ch.



Rabais de 1.50!

Nappes au motif Poptic

52" x 52" Ord. 5.99
Notre prix de vente **549** chacune

Mélange 60% toile et 40% coton. Lavable à la machine, pas besoin de repasser. Couleurs bon teint variées. 52" x 70" Ord. 8.95 **949** ch **749** ch



Esmond

Rabais de 3.00!

Couverture Petite Rose

Ord. 11.99
Notre prix de vente **899** chacune

Confection 70% polyester, 27% viscosé et 3% nylon. Fini duveteux permanent Perma. Lavable. Couleurs bon teint variées. 72" x 84"



Rabais de 1.00 et 1.20!

Nappes Plaza en vinyle

52" x 70" Ord. 4.99
Notre prix de vente **399** chacune

Nappe en vinyle d'effect pâle. Se nettoie très facilement. Blanc, noir. 60" x 90" Ord. 6.49 **529** ch



Rabais de 5.00!

Douillette Georgette

Ord. 19.99
Notre prix de vente **1499** chacune

Confection 50% coton et 50% polyester avec bourre de polyester. Lavable et traitée Sanitized* non allergène. Couleurs variées. 60" x 70".



Esmond

Rabais de 4.00!

Couvre-lits Mikado

78" x 108" Ord. 18.99
Notre prix de vente **1499** chacun

Confection 85% acrylique Acrlan et 15% nylon complètement lavable. Joli motif floral sur le dessus. Rouge, bleu, ton or vert. 94" x 108" Ord. 19.99 **1599** chacun



Rabais de 5.00!

Douillette piquée

Ord. 19.99
Notre prix de vente **1499** chacune

Confection 50% coton et 50% polyester avec bourre en polyester. Lavable, non allergène et traité Sanitized*. Brun. 64" x 70"



Rabais de 1.00!

Couvre-matelas Sleepeeze

Ord. 7.99
Notre prix de vente **699** chacun

Confection 100% polyester piqué. Bourre en fibre polyester. Lavable. Blanc. Lit jumeau 39" x 75" Lit double 54" x 75"



Rabais de 3.00!

4-pces peluche épaisse pour salle de bain

Ord. 11.99
Notre prix de vente **899** l'ens.

Peluche haute mèche "shag" en polyester et Kodel* modacrylique. Comprend: couvre-abattant, couvre-réservoir 2-pièces et tapis ovale 19" x 31". Couleurs variées.



Rabais sur 2 oreillers de plumes

Ord. 7.99
Notre prix de vente **2 pour 1000**

Plumes de poulet et d'oiseaux aquatiques. Stérilise et traité Sanitized. Multicouleurs. Oreillers en polyester Fortrel* **2 pour 900**



MIRACLE MART

Prix dans l'mille et prix de vente en vigueur du mercredi 18 au samedi 28 août.

ça fait partie de votre monde

Les Galeries Charlesbourg, Charlesbourg, Québec

Place Ste-Foy, 2440 boul. Laurier Ste-Foy, Québec

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

Achetez vos billets pour les matchs des Expos au comptoir TRS des magasins Miracle Mart.